

La lettre des élus écologistes



Juln 2015

Contrat de Plan Etat-Région : l'Etat doit revoir sa copie!

Intervention liminaire de Pierre Pommarel (Session du 2 février 2015)

Lors de notre Session du mois d'octobre 2013, Alain Bussière ne tarissait pas d'éloges à propos du Contrat de Plan Etat Région, celui qui devait voir le jour en 2014, mais qui aura donc pris plus d'un an de retard.

M. Bussière nous avait promis que nous allions « *pouvoir compter sur une véritable puissance de frappe en couplant les dispositifs régionaux, les fonds européens et les CPER* ».

Plus d'un an après, en dépit de ces solennités, le projet de protocole d'accord que vous nous soumettez aujourd'hui prévoit un engagement de l'Etat dans notre Région de 351M€ au niveau des crédits contractualisés, un montant auquel il faut retirer 202M€ de crédits routiers, lesquels n'apparaissent pas dans le CPER précédent.

Désengagement de l'Etat

Ce projet prévoit ainsi un engagement à 50/50 **grosso modo**, entre l'Etat et la Région, pour les 5 prochaines années, avec un peu moins de 150M€ de chaque côté.

Hors volet routier, les crédits de l'Etat auront donc baissé de 68% entre les 2 CPER. En réalité c'est encore une baisse plus importante car c'est sans compter les dizaines de M€ de crédits que l'Etat recycle et valorise, dans une **maquette financière assez malhonnête**. Un constat qui nous interpelle car, en définitive, **cette contractualisation entre l'Etat et la Région n'est ni paritaire, ni juste**.

Non seulement l'Etat réduit drastiquement nos dotations, non seulement il nous transfère de nouvelles compétences sans les moyens qui vont avec, en matière de formation professionnelle notamment, mais en plus, dans le même temps, il nous demande, hors volet routier, **de mettre plus la main à la poche que lui**, qui plus est sur des prérogatives dont il ne sait toujours pas, après plusieurs années de réflexion, s'il veut nous les confier complètement, partiellement, partiellement de partiellement.

L'Etat se désengage partout ou presque par rapport au CPER précédent : - 80% de crédits sur l'enseignement supérieur, - 65% sur la recherche, moins 73% sur l'innovation, moins 31% sur le rail en Auvergne, en étant extrêmement gentil, car c'est sans compter les crédits de RFF et sans prendre en compte le Plan Rail 1 qui n'aura malheureusement pas de petit frère.

L'Etat devient même, bien souvent, l'actionnaire minoritaire. Son engagement financier ne représentera que 45% de l'enveloppe dédiée à l'enseignement supérieur, 27% dans la recherche, 22% dans l'innovation.

Ainsi, entre pragmatisme et fougue, les propos de 2007 (sous le gouvernement Chirac) de Jean Paul Bacquet, l'ancien président du Groupe PS, prennent encore plus de sens, « *nous avons certes pu négocier, mais négocier sur*

un volume limité et négocier sur les propositions faites par l'Etat [...] L'Etat ne peut pas prendre les Régions pour des tiroirs caisses, auquel cas nous deviendrions des quasi-sous-préfets gérant des circulaires de Paris ». Malgré de telles déclarations, ce député n'est pas devenu frondeur, loin de là. Et vous nous proposez de l'imiter !

L'Auvergne s'engage pour la transition écologique, l'Etat recycle et valorise ses crédits

Avant d'aborder le plus gros volet de ce CPER, celui des mobilités, voici nos principales remarques sur les autres axes.

• **Sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation**, je crois que l'avis du CESER résume très bien la situation « *l'engagement financier de l'Etat sur l'économie de demain n'est pas à la hauteur des enjeux de développement* ». Il n'est pas à la hauteur non plus sur le beau projet d'Eco-Campus des Cézeaux, lequel requiert 35 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments. L'Etat en prévoit 6 jusqu'à 2020, quand la Région, nous le saluons, mettra plus de 9M€ sur la table, auxquels devraient s'ajouter des fonds européens conséquents.

Sur ce volet, nous sommes en revanche beaucoup **moins séduits et l'Etat aussi visiblement, par la volonté très politique de créer un lieu emblématique dédié à l'innovation**. Nous sommes d'autant plus réservés lorsqu'il s'agit d'apporter 3M€ de crédits régionaux sans connaître les apports des autres financeurs potentiels, des pôles de compétitivité en particulier.

• **Sur le volet transition écologique et énergétique, l'Etat est particulièrement sournois**. Après avoir détourné les redevances perçues par les Agences de l'eau pour son propre budget, après avoir asphyxié l'ADEME, l'Etat n'a aucune honte à recycler, à valoriser leurs crédits, à hauteur de 42M€, soit plus de 80% des crédits qu'il fait mine d'apporter sur cet axe.

Au-delà des chiffres, et grâce à un engagement louable de la Région, notre action et nos moyens seront renforcés sur les projets territoriaux de développement durable, sur l'efficacité énergétique, la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité.

Education à l'environnement et réduction des phytosanitaires, les grands oubliés

Néanmoins, contrairement à ce que pouvait laisser croire le mandat de négociation, l'éducation à l'environnement et au développement durable n'est toujours pas une priorité, tandis qu'en matière de réduction des pesticides, Stéphane Le Foll a des adeptes. Il est urgent d'attendre encore et encore pour ne pas déplaire à la FNSEA et au MEDEF.

Déni de démocratie : Manuels Valls vient parapher le Contrat de Plan Etat Région avant la fin de la consultation publique

Le Premier Ministre, Manuels Valls, vient signer aujourd'hui (27/04) l'accord cadre du Contrat de Plan Etat Région, un véritable pied de nez à la démocratie et aux Auvergnats, invités dans le cadre d'une consultation publique à se prononcer sur cette contractualisation, sur ses orientations stratégiques, jusqu'au 7 mai inclus.

A quoi bon solliciter les citoyens quand on se moque ouvertement de leur avis ?

C'est un déni de démocratie que les 7 élus Europe Ecologie les Verts du Conseil régional d'Auvergne condamnent fermement, une faute qui vient noircir encore un peu plus le tableau d'un CPER que nous avons refusé d'approuver, contrairement aux élus PS et Front de Gauche.

(Extraits de notre communiqué de presse)



Des centaines de milliers d'euros pour étudier la fusion, de qui se moque-t-on?

Sur le volet territorial, là-encore les crédits de l'Etat sont valorisés, recyclés au maximum au niveau de plusieurs projets culturels, sur le Musée Crozatier et la Chaise Dieu notamment. D'autre part, l'Etat propose d'intégrer dans de CPER des études liées à la fusion avec Rhône-Alpes. Quelle bienveillance de sa part après nous avoir imposé ce **mariage forcé** !

L'Auvergne, futur cul de sac ferroviaire

Enfin, sur le volet mobilité, permettez-moi de revenir un an en arrière. Notre groupe avait déposé un vœu lors de la Session de novembre 2013 qui avait été adopté à l'unanimité. Ce vœu demandait notamment à l'Etat « *de reconsidérer très largement ses propositions pour l'Auvergne qui ne correspondent pas aux besoins du territoire, en particulier en matière de pérennisation des lignes ferroviaires* ».

A l'époque, les premières propositions du Ministre des Transports s'élevaient à 200M€ sur les routes et à 50M€ pour les lignes ferroviaires. **Un an après, le ferroviaire a perdu 2M€ que les routes ont récupéré, c'est scandaleux**, même si n'est certainement pas assez pour des élus comme Jean-Paul Dufregne ou Jacques Mézard et bien d'autres élus de Haute-Loire et du Cantal obsédés par la route.

Plus d'un après donc, force est de constater que, malgré votre combativité sur le dossier, **la voix de l'Auvergne, votre voix Monsieur le Président, a été autant entendue que lorsque vous défendiez une grande région Massif Central**.

Sur les modes de transport alternatifs à la route, l'Etat apportera donc 48M€, RFF 12M€ et la Région 64M€ alors que c'est en dehors de ses

compétences. Cette somme sera donc **une bouffée d'oxygène, pour le Cévenol et la ligne Le Puy-Firminy notamment, mais une bouffée d'oxygène au goût amer** car c'est tout à fait insuffisant face à l'asphyxie de bon nombre de lignes. Mais l'Etat s'en moque et préfère concentrer près de 40% de ses crédits sur la liaison Clermont-Paris, pour des travaux qui ne sont pas prioritaires et qu'il nous force à financer.

En réalité, l'Etat prépare l'élagage drastique de notre réseau ferré. Toutes les lignes qui n'auront pas été rénovées dans le cadre des CPER et du Plan Rail sont en effet promises à la fermeture.



Ainsi, Monsieur le Président, c'était votre constat de 2013 que nous vous invitons à mettre sur la table avec l'Etat « *Il est évident que si nous avons supprimé 56% des ralentissements, il en reste 44%* » à l'issu du CPER précédent et du Plan Rail. **RFF estime le montant des travaux nécessaires à 130M€ dans l'immédiat, à plus de 300M€ sur le long terme**. Le compte n'y est donc pas du tout aujourd'hui et ce sont les lignes Clermont-St Etienne, l'Aubrac, et la liaison vers le Mont Dore qui fermeront demain en plus de la relation directe entre Clermont, Ussel, Limoges et Bordeaux que vous n'avez pas cherché à sauver.

L'Auvergne est le parent pauvre de ce volet mobilité, le maltraité, le dindon de la farce. Où sont les promesses du gouvernement lors de

la conférence environnementale de 2014 ? Le gouvernement y avait annoncé un investissement financier de l'Etat réparti au 2/3 sur le fer et le fluvial et à 1/3 sur les routes ? Hors crédits RFF, nous sommes à 19% rail et 81% route en Auvergne quand nos voisins de la Région Centre atteignent presque ¾ sur le ferroviaire et la Région Rhône-Alpes 55% !

2 M€ pour POCL : une farce?

L'Etat se moque de nous malgré un lobbying auvergnat forcené au cabinet du secrétaire d'Etat aux Transports. Il nous demande, à l'instar des 4 autres régions concernées par POCL, de contribuer à hauteur de 2M€ aux études préalables à l'enquête publique. En 2008, Monsieur le Président, vous disiez, je vous cite : « *On ne peut pas demander la même somme à la plus petite des Régions concernées qu'est l'Auvergne qu'à la Région Ile de France ou Rhône-Alpes* ». Qu'en dites-vous en 2015 ?

Les fruits de la fusion?

Enfin, Monsieur le Président, où sont les fruits de notre union prochaine avec Rhône-Alpes ? Avec J.J. Queyranne vous auriez pu peser sur l'Etat pour effectuer les travaux nécessaires sur les lignes en direction de Lyon et de St-Etienne. Quelle est la réponse de Rhône-Alpes sur ce sujet ? Quelle est son attention pour l'Auvergne ? **Quelle a été votre coopération sur ce sujet ? Car c'est bien de ça dont nous avons besoin, pas d'une fusion !**

Monsieur le Président, **nous n'approuverons pas le protocole d'accord, pour son volet mobilité notamment**, et nous invitons l'ensemble de nos collègues à en faire autant pour que l'Etat revoie largement sa copie.

Non à la fermeture de la ligne Clermont – Neussargues – Béziers !

Communiqué de presse de soutien à la manifestation du samedi 28 février 2015

Après la fermeture ces dernières années des sections ferroviaires entre Lapeyrouse et Volvic, entre Montluçon et Eygurande, après la suppression en juillet 2014, faute de volonté politique, de la liaison ferroviaire la plus directe entre Clermont-Fd, Ussel, Limoges, Brive et Bordeaux, auxquelles s'ajoutent de nombreuses détériorations de l'offre et de la qualité du service TER en Auvergne, **l'élagage du réseau ferroviaire Auvergnat et du Massif Central se poursuit inlassablement**.

Après avoir réduit l'offre de transport à la portion congrue sur la ligne Clermont-Neussargues-Béziers, l'Etat et la SNCF seraient prêts ces prochains mois - à l'été 2015 ou fin 2015 - à fermer carrément la ligne.

A contre-sens de l'aménagement durable et équilibré du territoire, aux antipodes des besoins des citoyens, cette fermeture est insupportable à plus d'un titre :

- **Elle est le résultat du choix du tout routier et autoroutier** par les décideurs avec la construction et la gratuité de l'A75 qui ont condamné cette ligne ferroviaire et la desserte fine d'un territoire isolé.

- **Elle rendra les habitants d'Auvergne et du Languedoc Roussillon**

encore plus dépendants de la route et de l'énergie pétrolière. Le Comité pluraliste de défense de la ligne a évoqué 70 camions supplémentaires sur les routes chaque jour et 70 cars en plus chaque semaine.

- **Elle est synonyme de gaspillage d'argent public** puisqu'elle fait perdre une partie du bénéfice des efforts entrepris depuis 2007,

notamment par le Conseil régional d'Auvergne, pour maintenir et rénover cette ligne : plus de 68 M€ ont été injectés sur Clermont-Aurillac, Arvant-Aurillac et pour le programme de maintien du fret sur cette ligne.

- **Elle est le résultat d'orientations nationales exaspérantes en matière de transport et d'un aveuglement persistant de nombreux élus, locaux** notamment, obnubilés par le TGV,

alors que le réseau classique est négligé depuis 30 ans.

Ainsi, pour protester contre cette fermeture, le groupe Europe Ecologie les Verts du Conseil régional d'Auvergne apporte tout son soutien à la manifestation du samedi 28 février 2015 organisée par le Comité pluraliste de Défense et de Promotion de la Ligne Béziers Neussargues Clermont Paris.



Aides à l'agriculture biologique : entre rétropédalage et promesses à concrétiser

Extraits de l'intervention de P. Pommarel – Session du 24 mars 2015

Une insulte, un pied de nez à l'avenir, à la santé, à la protection de l'environnement, aux producteurs biologiques, voilà à quoi ressemblait la décision de S. Le Foll d'effectuer une coupe franche de 25% sur les aides au maintien de l'agriculture biologique pour la récolte 2014 avant de rétropédaler finalement. **Si le ministère avait écouté les acteurs de la filière bio, les prévisions budgétaires de la FNAB notamment, il n'aurait pas besoin de chercher 14M€ aujourd'hui pour réussir à tenir ses promesses.**

D'autre part, malgré cette volte-face, il n'en reste pas moins de grandes inquiétudes pour l'agriculture biologique dans le cadre de la nouvelle programmation de la PAC pour 2015-2020. Dès cette année, il faudrait mobiliser entre 180 et 230M€ afin d'atteindre les objectifs fixés par la Loi Le Foll. Le compte n'y est pas.

Désormais autorités de gestion, de nombreuses régions, dont l'Auvergne, n'ont pas attribué les moyens suffisants en dénigrant une fois de plus les prévisions budgétaires des acteurs de la bio. **En septembre 2014, en rejetant un vœu déposé par notre groupe, vous avez d'ailleurs tous accepté la décision de R. Souchon de refuser d'apporter des aides au maintien au-delà de 5 ans à tous les paysans bio d'Auvergne.**

Pour une Région qui se voulait 1^{ère} en agriculture biologique, les objectifs et les moyens fixés sont très insuffisants, en comparaison notamment d'autres Régions, comme l'Alsace, la Bretagne, l'Ile de France, les Pays de la Loire, Poitou Charentes et Rhône-Alpes. Il semblerait toutefois, Monsieur le Président, que suite à votre rendez-vous d'hier avec les producteurs bio, vous soyez finalement prêt à trouver des solutions pour les paysans bio installés depuis plus de 10 ans. C'est un premier pas qui nous satisfera complètement quand les choses seront clairement définies sur le papier.



La Chambre des Comptes donne tort à la Droite

Extraits de l'intervention de P. Pommarel – Session du 24 mars 2015

Aujourd'hui nous avons entre les mains **le rapport de la chambre régionale des comptes qui vient casser les gesticulations médiatiques habituelles de la droite dans cette enceinte.**

Premièrement, « **depuis 2009, l'endettement a été réduit** » (page 12 de ce rapport).

Deuxièmement, « **la croissance des dépenses entre 2007 et 2010 a été alimentée pour l'essentiel par le transfert des compétences dans le cadre de l'Acte II de la décentralisation** » (page 26). A moins de réécrire l'histoire, c'est bien sous le gouvernement Raffarin que cette Acte II a été décidé, c'est bien depuis cette époque que la chambre constate elle-aussi, « **l'insuffisante compensation des charges transférées** » (page 4), en matière de transport TER notamment.

Troisièmement, **concernant les frais de personnel**, oui la dépense a plus que doublé entre 2007 et 2012, mais là encore, la chambre des comptes est catégorique, puisqu'elle admet que ce doublement « **résulte pour l'essentiel de la multiplication par 6 des effectifs [...] conséquence du transfert à la région de près de 1 400 agents de l'Etat en charge, principalement, de l'entretien des locaux et de la restauration dans près de 70 lycées publics** » (page 30). Mais peut-être voulez-vous M. Ducléry désormais vous hasarder à nous reprocher d'avoir aligné progressivement le régime indemnitaire des agents des lycées sur celui du siège ?

Quatrièmement, entre 2007 et 2012 « **les dépenses d'investissement ont été réduites dans tous les domaines, à l'exception de l'action économique** » (page 4). On peut émettre des réserves sur cette évolution bien entendu, mais on ne peut pas reprocher à la Région, comme la droite le fait constamment, d'abandonner le secteur économique, c'est une contre-vérité.

Mes chers collègues, je vous invite et j'invite aussi M. Wauquiez, dans le cadre des échéances électorales notamment, à faire preuve d'un peu plus d'honnêteté intellectuelle car la montée de l'abstention comme du Front National, trouvent indubitablement leur origine dans le mensonge des politiques. **Les citoyens en ont ras le bol de cette mauvaise pièce de théâtre et des combats de coq.** A vous M. Ducléry qui aimez tant la littérature et les grands auteurs, je vous invite à relire avec calme et sagesse les écrits de Stendhal pour qui « **le mensonge est la seule et facile ressource de la faiblesse** ».

Les observations de la Chambre viennent corroborer les nôtres

Ceci étant dit, de votre côté M. le Président, vous ne pourrez pas nous reprocher cette fois-ci de ne rien comprendre, d'être fâchés avec tel ou tel

domaine ou de ne pas faire une lecture transversale des dossiers, à moins d'avoir le même jugement à l'encontre de la Chambre régionale des comptes. Elle dresse en effet des observations qui viennent corroborer les nôtres depuis des années.

3 exemples :

- Le 1^{er}, comme je l'ai dit tout à l'heure, la Chambre a bien démontré que du côté des dépenses de fonctionnement, il s'agit en réalité d'une augmentation en trompe l'œil, qu'elles font suite à l'Acte II de la décentralisation, et que surtout, **les investissements de la Région ont diminué sur tous les domaines**, en dehors de l'action économique. L'économie sociale et solidaire, la formation professionnelle, les lycées et j'en passe en ont fait les frais, qu'il s'agisse de domaines de compétences obligatoires ou non. En dépit de nos demandes répétées, et malgré des besoins de travaux avérés dans les lycées, la Chambre constate par exemple « **que la fonction travaux a enregistré une baisse d'activité, perceptible à travers la réduction de 40% entre 2010 et 2013 des dépenses de travaux effectués dans les lycées** ».
- 2^{ème} exemple, **concernant la couverture numérique des zones blanches, la Chambre fait part des mêmes réserves que nous** : « **le montage [...] financier [...] comporte des éléments de risques liés aux conditions d'obtention d'une participation européenne** ». Sur le sujet du numérique, sachons raison-garder, sachons rester prudents et à notre place. Vous nous proposerez aujourd'hui par exemple d'accepter de financer la préfiguration d'un projet de quartier numérique dédié aux entreprises en émergence et aux porteurs de projet. Dont Acte. J'aimerais malgré tout M. le Président avoir un éclaircissement : si notre collectivité est bien aujourd'hui dans son rôle pour coordonner, impulser ce projet aux côtés des partenaires privés, pour favoriser les synergies et la collaboration des acteurs, qu'en sera-t-il demain, en termes d'engagements financiers notamment ?
- Mais fermons cette parenthèse et revenons-en au rapport de la Chambre des comptes et au 3^{ème} et dernier exemple. **Je remercie d'ailleurs la Chambre d'avoir soulevé ce lièvre** : la loi, c'est une bonne chose, nous oblige à affecter exclusivement les recettes issues de la majoration de la TICPE au financement d'une infrastructure ferroviaire ou fluviale. Or entre 2011 et 2013, 1M€ de recettes n'a pas été affecté à ce type de dépenses, ce qui révèle, je la cite, « **une situation contraire à l'esprit initial de la loi et une décision de l'assemblée délibérante fondée sur des informations imprécises** ». **Faut-il en conclure que nos lignes ferroviaires sont en si bon état ?** Allez dire ça aux usagers !

Pour la création d'un Groupe d'experts interrégionaux sur l'évolution du Climat (GIEC) en Auvergne – Rhône-Alpes

Extraits de la motion déposée par notre Groupe – Session du 24 mars 2015

Créé en 1988, le Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) a pour mission d'évaluer les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui sont nécessaires pour mieux comprendre les fondements scientifiques des risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation.

En France, la région Aquitaine a été précurseur en s'engageant dans la création d'un GIEC régional dont le travail a notamment débouché sur la parution d'un rapport dédié aux impacts du dérèglement climatique sur la Région. [...].

Une réflexion est également engagée du côté des régions Provence Alpes Côtes d'Azur et Nord Pas de Calais pour la création d'un GIEC régional.

Aussi, les enjeux climatiques pour la région Auvergne-Rhône-Alpes nécessitent d'être anticipés, un travail de prospective territoriale mérite d'être mené, afin notamment d'éclairer nos décisions, d'adapter nos orientations, nos politiques et nos dispositifs. Il s'agit d'ailleurs d'une conclusion du rapport de notation extra-financière de notre Région.

« N'habitons-nous pas une région château d'eau, touristique, agricole, aux climats, écosystèmes et à la biodiversité riches et variés ? Quels seront les impacts sur notre production alimentaire, en termes d'économie et d'emploi mais aussi de capacité à nourrir notre région ou la France ? Nos activités ne sont-elles pas pour beaucoup saisonnières et fortement tributaires de la météo donc aux évolutions possibles du climat ? Et quels impacts sur la santé des habitants ? ». Autant de questions soulevées dans un amendement défendu par le groupe EELV du Conseil régional de Rhône-Alpes lors de la Session des 28,29 et 30 janvier 2015, un amendement adopté par l'assemblée régionale et qui prévoit 50 000€ d'autorisations d'engagement et de crédits de fonctionnement pour la création d'un GIEC Auvergne-Rhône-Alpes.

Au niveau pratique, cette création nécessite notamment :

- La création d'un comité scientifique et la compilation des travaux déjà menés ou engagés en Rhône-Alpes et en Auvergne afin de préciser les vulnérabilités de nos deux régions et définir leurs impacts. A ce titre, nous pourrions par exemple en Auvergne nous appuyer sur les travaux de Rhône-Alpes Energie Environnement, subventionnés l'an dernier par notre collectivité pour la réalisation d'un projet intitulé « Etat des lieux de la connaissance des changements climatiques dans le Massif Central et proposition d'un réseau d'information »
- Des moyens humains et un budget
- Une répartition du travail et du financement entre les partenaires à mobiliser (universités, ADEME, Agences Régionales de Santé, associations, Météo France, chambres consulaires, INRA, fédération de pêche, unions viticoles, etc.)
- Une implication des citoyens, en partageant les connaissances, dès le stade de leur production, grâce à une construction et un suivi participatifs des indicateurs. Il s'agit donc de coupler le projet avec une base de données territorialisée, permettant aux acteurs (associatifs, institutionnels, industriels, citoyens, etc.) de renseigner des indicateurs de suivi du changement climatique et d'adaptation, autrement dit d'effectuer une veille environnementale collaborative.

Ainsi, à l'aube de la Cop 21, le Conseil régional d'Auvergne s'engage aux côtés du Conseil régional de Rhône-Alpes :

- à créer un GIEC Auvergne-Rhône-Alpes en 2015 ;
- à allouer des moyens humains et financiers complémentaires à ceux de Rhône-Alpes pour sa création et pour la coordination du projet ;
- à abonder le budget environnement en conséquence lors de la prochaine décision budgétaire modificative de notre Assemblée.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité avec un amendement PS

Pour le démantèlement du barrage de La Bourboule

Vœu déposé par notre Groupe – Session du 24 mars 2015

Suite à l'ouverture brusque et inexplicquée de la retenue du barrage le vendredi 13 février 2015, celui-ci s'est vidé, répandant des tonnes de boues dans la Dordogne, entre La Bourboule et Bort-les-Orgues, et provoquant une importante mortalité piscicole et probablement de l'ensemble des écosystèmes subaquatiques.

En quelques heures, plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de sédiments stockés depuis plus de 20 ans dans la retenue ont été libérés.

Les conséquences environnementales sont désastreuses et une catastrophe humaine aurait pu se produire.

Ainsi, il faudra certainement des années et des années pour reconstruire la ressource piscicole et l'attrait touristique du parcours qui charmait de nombreux pêcheurs, amoureux de la nature, promeneurs, vacanciers, passionnés de sports de nature, etc.



Cet événement est d'autant plus révoltant, que dès 2004, suite à plusieurs dysfonctionnements, le Comité de Rivière Haute Dordogne, composé d'élus locaux et d'acteurs de l'eau, avait alerté les pouvoirs publics sur les risques que présentait ce barrage à l'encontre de la population et des milieux naturels. Depuis, aucune solution n'a été

véritablement imposée aux différents gestionnaires du barrage, d'abord EDF, puis depuis 2008, une société spécialisée dans la production hydroélectrique.

Associations, politiques, pêcheurs, citoyens, se sont rassemblés lors d'une manifestation le samedi 14 mars 2015, jour de l'ouverture de la pêche ; tous espèrent que ce nouvel accident conduira l'exploitant et les pouvoirs publics à prendre enfin des mesures permettant de préserver durablement nos paysages et nos milieux de toute nouvelle catastrophe de ce genre.

A cet égard, compte-tenu de la très faible production énergétique de cet ouvrage et des évidentes difficultés d'exploitation du barrage de La Bourboule, la possibilité de son démantèlement, déjà évoquée il y a 10 ans dans le cadre du Contrat de Rivière Haute-Dordogne, est une piste qui doit être sérieusement étudiée.

Ainsi, le Conseil régional d'Auvergne se prononce en faveur de l'arasement du barrage de La Bourboule, seule et unique solution pour trouver une réponse définitive aux risques que cet ouvrage fait courir depuis des années aux usagers, à l'environnement, et de fait, à la notoriété et à l'attractivité de nos territoires.

Le Front de Gauche ayant également déposé un vœu sur ce sujet, et ses conclusions étant "moins dures" pour reprendre les termes du PS, les 2 vœux ont été fusionnés.

Le texte a été adopté par l'assemblée régionale malgré 1 vote contre au PS, 3 votes contre à Droite, et l'abstention des autres élus de Droite.

Contacter les élus : Gustave Alirol – Fatima Bezli – Christian Bouchardy – Agnès Mollon – Pierre Pommarel – Nicole Rouaire – Lionel Roucan

par mail à leur attention : groupeEE@cr-auvergne.fr

par téléphone 04.73.31.84.94 / ou fax 04.73.31.84.86

et suivre l'actualité du Groupe : <http://blog.vertsconseilregionalauvergne.fr/>